

Le départ du Royaume-Uni de l'Union européenne va libérer 73 sièges au Parlement européen (PE). Selon une [décision du Conseil européen](#) du 28 juin 2018, 27 d'entre eux seront redistribués entre 14 Etats membres afin de mieux refléter leur poids démographique et 46 seront mis en réserve pour d'éventuels élargissements ou la constitution de listes transnationales lors des élections de 2024. Le nombre de députés européens passera ainsi de 751 à 705.

Un panorama politique globalement préservé

L'attribution de ces nouveaux sièges dans les pays concernés ne nécessitera pas de nouvelles élections et sur la base des résultats des élections de 2019, il est possible d'anticiper leur répartition par groupe parlementaire¹.

Répartition des nouveaux sièges au PE par pays et par groupe

Etat membre	Nb sièges	Parti
France	5	RE 2; S&D 1; Verts/ALE 1; ID 1
Espagne	5	RE 1; S&D 1; PPE 1; ECR 1; NI 1
Italie	3	PPE 1; ECR 1; ID 1
Pays-Bas	3	RE 1; ECR 1; ID 1
Irlande	2	RE 1; PPE 1
Suède	1	Verts/ALE 1
Autriche	1	Verts/ALE 1
Danemark	1	RE 1
Finlande	1	Verts/ALE 1
Slovaquie	1	PPE 1
Croatie	1	S&D 1
Estonie	1	PPE 1
Pologne	1	ECR 1
Roumanie	1	S&D 1

Ces apports et le départ des élus britanniques (que l'on retrouvait pour l'essentiel chez les non-inscrits, Renew Europe, les Verts/ALE et les S&D) modifient les rapports de forces au sein du PE sans toutefois bouleverser les équilibres antérieurs et conduire à l'apparition de nouvelles possibilités de coalitions majoritaires.

Les principaux bénéficiaires de ce réaménagement sont le groupe de droite PPE et les eurosceptiques d'ID. Les groupes relativement les plus affectés sont les centristes de Renew Europe et les Verts/ALE ainsi que les non-inscrits. Ceux-ci qui accueillent traditionnellement des eurosceptiques et des représentants de petits partis souvent d'extrême droite voient leur effectif réduit de moitié par le départ des 27 élus du Parti du Brexit de Nigel Farage.

¹ En principe, les nouveaux députés sont les candidats qui apparaissent immédiatement après les députés actuellement en place dans leurs listes électorales..

Nombre de sièges gagnés et perdus par les groupes parlementaires à l'issue du Brexit

Parti	Sièges perdus	Sièges gagnés	Ecart
PPE	0	5	+5
S&D	10	4	-6
RE	17	6	-11
Verts/ALE	11	4	-7
ECR	7	4	-3
Gue/NGL	1	0	-1
ID	0	3	+3
NI	27	1	-26

Taille des groupes politiques avant et après le Brexit

Parti	Avant le Brexit	Après le Brexit	Ecart (%)
PPE	<u>181</u>	186	+2,8
S&D	154	148	-3,9
RE	<u>108</u>	97	-10,2
Verts/ALE	<u>73</u>	66	-9,6
ID	<u>73</u>	76	+4,1
ECR	<u>65</u>	62	-4,6
Gue/NGL	41	40	-2,4
NI	<u>53</u>	27	-49,1

Le groupe ID qui faisait auparavant jeu égal avec les Verts/ALE les devance désormais. L'évènement ne doit cependant pas être surévalué. Les eurosceptiques qui au cours de la législature précédente se dispersaient entre deux petits groupes² et les non-inscrits se trouvent désormais réunis pour la plupart au sein de ID³. D'une législature à l'autre, l'ensemble constitué des groupes eurosceptiques et des non-inscrits⁴ sera passé de 13,3 à 14,6% des élus, ce qui, pour l'Europe continentale, relativise la « poussée populiste » fréquemment évoquée. Globalement, les deux partis dominants que sont le PPE et le S&D se renforcent passant de 44,6 à 47,4% des suffrages sans pour autant, avec 334 voix, atteindre la majorité simple qui s'établit désormais à 353 voix. Pour y parvenir, le concours d'au moins un 3^{ème} groupe et/ou le débauchage de quelques dissidents d'autres groupes ou de non-inscrits demeurera nécessaire.

Des changements organisationnels réduits

L'organisation interne du PE ne devrait pas connaître de modifications substantielles. Sans que l'on puisse identifier de lien direct avec le Brexit, mais de façon cohérente avec les préoccupations des

² Europe de la liberté et de la démocratie directe (ELDD) et Europe des nations et des libertés (ENL).

³ À l'exception notable du « Mouvement 5 étoiles » italien qui demeure parmi les non-inscrits.

⁴ Ensemble certes un peu hétérogène mais que l'on peut qualifier globalement de « populiste ».

parlementaires qui s'étaient manifestées dernièrement lors de la constitution des intergroupes, l'effectif de 3 commissions augmentera : ENVI, Environnement, santé publique et sécurité alimentaire : +5, INTA, Commerce international +2 ; ITRE, Industrie recherche et Energie +6. La répartition des nouveaux sièges et des sièges vacants entre les différents groupes et les non-inscrits s'effectuera selon la traditionnelle règle d'Hondt et ne devrait donc pas révéler de surprise.

Le président britannique de la Commission Pêche, Chris Davies, devrait être remplacé sans difficultés par un autre RE. Le groupe verra également le départ l'un de ses vice-présidents, Martin Horwood et le poids de la délégation française s'y trouvera légèrement accru passant de 19,4% à 22,9% de ses membres. Quant aux Verts/ALE, ils perdront aussi l'une de leurs vice-présidentes, Molly Scott Cato.

Et pour la France...

Les 79 députés européens français ont été élus en mai 2019 mais le mandat de 5 d'entre eux demeurait suspendu dans l'attente du Brexit. Il s'agit pour :

- La République en marche (RE)
 - o Ilana Cicurel, avocate et candidate aux élections législatives de 2017 dans la 4^{ème} circonscription de Paris ;
 - o Sandro Gozi, ancien député italien et ancien secrétaire d'état pour les affaires européennes dans le gouvernement de Matteo Renzi⁵ ;
- Le Rassemblement national ID
 - o Jean-Lin Lacapelle, conseiller régional Ile de France depuis 2015 et candidat aux élections législatives de 2017 dans la 12^{ème} circonscription des Bouches du Rhône ;
- Les Verts/ALE
 - o Claude Gruffat, ancien président du réseau de magasins bio, Biocoop ;
- Les S&D
 - o Nora Mebarek, conseillère municipale à Arles et candidate aux élections législatives de 2017 dans la 16^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône.

La plupart d'entre eux bénéficient d'une pratique politique locale ou régionale mais seul Sandro Gozi dispose d'une réelle expérience nationale (italienne) et européenne.

Conclusion

Le retrait du Royaume-Uni De l'Union européenne n'affecte que marginalement l'équilibre des forces au sein du PE. Les deux grands partis traditionnels se trouvent légèrement renforcés alors que les deux partis susceptibles de les rejoindre pour constituer une majorité : les Verts/ALE et surtout Renew Europe apparaissent affaiblis. Quant au poids de la France, s'il se renforce numériquement, on ne peut que souhaiter que ses nouveaux députés parviennent rapidement à s'adapter à un environnement complexe dont ils n'ont pas eu à connaître antérieurement.

⁵ A la Commission européenne, Sandro Gozi a également été membre du cabinet du Président Romano Prodi. Il a appartenu en outre, pendant une courte période, à l'été 2019, au cabinet d'Edouard Philippe dont il a démissionné en raison de ses activités antérieures de consultant pour le gouvernement maltais.